

**CANDIDATURE DE LISTE
AUX ÉLECTIONS DU CA DE L'ADBU
DU 25 SEPTEMBRE 2018**

Au titre de la présidence : Marc Martinez
Au titre d'une vice-présidence : Sandrine Gropp
Au titre d'une vice-présidence : André Lohisse
Au titre du secrétariat général : Cécile Swiatek
Au titre de la trésorerie : Julien Sempéré

PROGRAMME

La liste que nous présentons à vos suffrages s'inscrit dans la continuité des efforts réalisés par les CA des dix dernières années pour faire de l'ADBU un acteur reconnu de l'écosystème national de l'enseignement supérieur et de la recherche, largement implanté parmi les cadres de l'information scientifique et technique française. Le dernier mandat a en particulier démontré les capacités de lobbying et le niveau d'influence de notre association. L'activité soutenue des commissions thématiques manifeste une dynamique de questionnement de nos métiers, de renouvellement de nos pratiques et permet de repenser le positionnement de nos services dans leur environnement académique, scientifique et technologique. Les membres de l'association ont permis à l'ADBU de constituer puis, récemment, d'enrichir un véritable corpus de doctrines professionnelles, nécessaire à l'heure où ministère et tutelles locales évoluent vers des rôles et des stratégies au sein desquels il nous faut, sans cesse, réaffirmer et réinventer la place de la documentation.



Vie et évolution de l'association

Si nous sommes élus, nous poursuivrons le travail de professionnalisation de notre association, indispensable à la prise en compte de nos positions tant dans les stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche qu'au sein de nos établissements. Ceci implique le maintien et le renforcement des moyens dont s'est dotée l'ADBU depuis 2013 notamment pour accroître sa visibilité, appuyer ses engagements et communiquer le plus largement possible sur ses actions. Cela nécessite également un travail d'animation au sein de l'association pour impliquer de manière dynamique et collaborative l'ensemble de ses membres. L'ADBU doit porter de manière forte la parole de ses membres et refléter, dans ses propos comme dans ses actions, le dynamisme des cadres des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le conseil d'administration s'appuiera naturellement sur le travail de fond des commissions permanentes, instances de réflexion, sources de propositions et d'actions. Il œuvrera avec l'assemblée des membres de l'association pour construire les positions et le *corps de doctrine* de l'ADBU sur l'ensemble des questions et dossiers pour lesquels elle est de plus en plus fréquemment sollicitée. Ce sont, avec le mandat qui sera donné au CA en assemblée générale les leviers essentiels de notre action. La poursuite de l'implication des collègues, leurs temps, énergie et enthousiasme à s'engager dans le travail collectif des commissions ou à soutenir ce travail seront déterminants pour la réussite de nos objectifs.

L'ouverture de ces dialogues et débats ainsi que la large diffusion des positions de l'ADBU sont le fruit d'un effort de communication permanent de notre association : nous entendons le poursuivre pour gagner encore en visibilité et en influence.

L'ADBU est un partenaire naturel et légitime non seulement de nos interlocuteurs institutionnels, au premier rang desquels la CPU, la CGE, la DGESIP / DGRI, la DGRH, l'IGB, mais aussi des grands opérateurs documentaires (ABES, INIST notamment) et des organisations syndicales. Elle est également un interlocuteur reconnu de la presse spécialisée et nationale qui se fait régulièrement l'écho d'événements liés à l'ESR.

Nous nous engageons à ce que l'ADBU continue de contribuer activement, au sein de toutes les instances, organismes et partenariats auxquelles elle participe, à la structuration du réseau documentaire national et à la reconnaissance du rôle des services documentaires dans l'ESR.

L'action de notre association sera d'autant plus efficace dans ce cadre qu'elle jouera du levier offert par l'inter-associatif et la collaboration étroite avec ses partenaires naturels : Couperin, EPRIST, ABES, BnF sans exclure d'autres associations nationales, internationales ou groupements d'intérêt liés à la documentation et aux bibliothèques.



Axes de travail

L'enseignement supérieur et la recherche publics français ont plus que jamais besoin d'un réseau documentaire fort, capable de se positionner au cœur des enjeux, problématiques et arbitrages rendus par le législateur, l'exécutif et les établissements. *L'IST est un enjeu politique* : c'est animés de cette conviction que nous vous proposons, pour le mandat à venir, de concentrer nos efforts et ressources sur les axes de travail ci-dessous, sans négliger la prise en compte des problématiques générales de l'ESR et de la documentation.

S'engager pour la science ouverte

Les enjeux de science ouverte et de libre accès aux résultats de la recherche publique impliquent au premier chef nos bibliothèques et services documentaires. Leur rôle d'infrastructures d'appui, de production, de signalement, de diffusion et de valorisation de la recherche doit trouver à se développer dans un environnement maîtrisé, en lien avec les politiques lancées dans ce domaine par l'Union européenne. Ce qui motive de développer nos actions en faveur de la généralisation de l'*open access* selon des modalités œuvrant à la fin du monopole des grands éditeurs privés, de défendre le *text and data mining* facilité et la mise en œuvre d'outils d'édition scientifique maîtrisés par les acteurs publics de la recherche. Cela implique plus généralement de positionner clairement les services documentaires dans leurs missions d'appui à la recherche, depuis la fourniture de documents aux enseignants-chercheurs et chercheurs jusqu'à la valorisation de l'établissement dans l'écosystème européen et international (bibliométrie, classements internationaux notamment).

Participer à la définition de notre écosystème

Les modèles économiques et juridiques de l'IST, les stratégies relatives aux données et au signalement des ressources – dans une acception large – constituent un champ d'action tout aussi prioritaire. Bien au-delà de l'expertise reconnue à l'ADBU et à ses membres, il s'agit en réalité d'informer les décisions politiques qui sous-tendent les choix techniques et opérationnels. Il s'agit aussi de valoriser les expertises métiers de l'ensemble des personnels de la filière bibliothèque auprès des acteurs de l'IST et des établissements publics.

Animer la réflexion sur le devenir et la pertinence de nos métiers

Le chantier d'importance ouvert cette année sur la possibilité d'un emploi fonctionnel pour les postes de direction des bibliothèques universitaires, SCD et autres structures documentaires de l'ESR est une des facettes de l'évolution de nos métiers, rendue possible par des corps professionnels extrêmement compétents et formés.

L'enjeu est de développer au sein des filières et corps divers qui servent nos bibliothèques les compétences nouvelles ou renouvelées qui nous permettront d'assurer la pertinence à long terme de nos organisations IST pour les établissements, la recherche et l'enseignement et, au-delà, la société dans son ensemble.

L'ADBU poursuivra ses efforts dans ce domaine et prendra une part la plus active possible à la prospective et à la préfiguration des politiques de formation initiale et tout au long de la vie, aux plans national et européen. L'effort d'ouverture sur le domaine international sera maintenu, avec un accent particulier porté sur des actions incitatives fortes pour une plus grande implication des cadres de l'IST français dans les associations professionnelles, partenariats et dispositifs européens. En parallèle, le CA assure la veille et la diffusion des projets d'échelon européen intéressant nos services et établissements.

Conduire les transformations des bibliothèques

C'est à ces conditions-là que les bibliothèques et centres de documentation pourront mener à bien leurs missions, en intégrant les exigences d'innovation et d'expérimentation pour faire face aux transformations qui affectent profondément les structures de l'ESR dans le domaine de la recherche mais aussi de la formation : massification des ressources numériques disponibles ; refonte en cours de la pédagogie avec l'intégration des outils numériques et informatiques questionnant les modèles traditionnels de transmission des savoirs ; prise en compte de la démographie étudiante en hausse ; importance des compétences informationnelles comme facteur d'employabilité. Tout cela oblige à repenser la bibliothèque dans toutes ses dimensions : centre de ressources, plate-forme de service, lieu de vie, lieu de travail, lieu de culture.

Proposer une nouvelle donne pour l'IST

Enfin et sans donner dans un dolorisme financier inefficace, le CA cherchera par toutes les voies à placer la question des moyens au cœur des discussions au sein du ministère comme dans les établissements. Si les efforts de rationalisation et l'impératif d'efficience dans l'emploi des moyens publics s'imposent, il faut continuer d'insister pour qu'aux défis stratégiques que doivent relever nos services et établissements correspondent les moyens adéquats pour le faire. Les encouragements ou injonctions à l'agilité, la multiplication des appels à projets comme éléments structurant de plus en plus l'ESR dans un but d'encouragement à l'innovation ne valent, à notre sens, qu'épaulés par un robuste plan d'investissements en moyens humains et financiers dans l'IST et les structures documentaires.

L'ADBU pourra être le lieu d'une réflexion sur cette *nouvelle donne* de l'ESR (appels à projets, appels à manifestations d'intérêt, IDEX, I-Site, etc.) et proposer des mutualisations et accompagnement méthodologiques pour les services documentaires, ainsi qu'une cartographie des actions et projets au niveau national.

Communiquer, communiquer, communiquer

Toutes ces pistes d'action aboutiront à des résultats concrets à la mesure de notre implication collective mais aussi à celle de leur visibilité, de leur perception et de leur accueil par nos partenaires, par les établissements et plus largement par les différents acteurs de l'ESR. Le positionnement des cadres de l'IST est essentiel ; il passe notamment par le travail de notre association et constituera donc un chantier prioritaire du CA à venir si vous lui accordez votre confiance, dans la continuité des actions de qualité et couronnées de succès lancées par le CA actuel. Une politique de communication déployée de manière professionnelle, appuyée sur une politique de marque clairement comprise est une condition essentielle d'efficacité de notre action. L'ADBU doit user de tous les leviers et relais (presse, partenariats événementiels par exemple) pour porter au mieux notre parole.



Ce sont là des pistes de travail que nous vous proposons, conscients de ce que bien d'autres sollicitations et thématiques émergentes viendront enrichir nos agendas chemin faisant.

Nous nous lançons dans l'aventure confiants dans la capacité de notre association à y faire face en mobilisant à bon escient les forces et les bonnes volontés de ses membres. L'ADBU est et sera ce qu'en font et en feront les adhérentes et adhérents.

Le rôle du CA est de faciliter l'implication des membres et son ambition d'en être le porte-parole fidèle et efficace – c'est là au final tout le sens de notre candidature collective.